Compte rendu de réunion 2p2r – Mairie de Tournefeuille

Participants

2p2r : Étienne B, Guillaume A, Olivier H, Arnaud J, Loïc, Maxime C, Matthieu, Caroline, Joseph

Mairie : Agnès D

1. Aménagements cyclables et voirie

1.1. Rue du Touch

- Le sujet n'a pas été présenté à TM lors de la rencontre qui a eu lieu cette semaine.
- Une réunion spécifique devra être organisée après les élections, en décembre ou janvier.
- En raison de la décision sur l'invalidité de la précédente élection, il n'y aura plus d'élus à partir du 22 octobre, la gestion étant assurée par la préfecture.
- **Conséquence : aucune décision ne pourra être prise avant les élections.**

Aménagement accidentogène selon Olivier H. qui partage cette trace de freinage





1.2. Écluses

Plusieurs sites ont été évoqués : chemin de Pahin, centre-ville, route de Tarbes / Labitrie, rue de Passerive, rue Alphonse Daudet, chemin du Grillou et autres secteurs.

Chemin de Pahin

- **Décision de TM : projet refusé.**
- Motif : l'aménagement serait considéré comme plus accidentogène que le carrefour actuel, notamment en raison de sa proximité avec les intersections.

Chemin du Grillou

- Aménagement demandé par une association locale (VerteFeuille / Les Écarts).
- Une réunion avec les riverains a eu lieu la semaine dernière.
- Les riverains ont exprimé leur opposition à la proposition initiale :
 - elle ne ralentit pas suffisamment la circulation ;
 - elle gênerait les véhicules sortant des propriétés.
- Selon Arnaud, l'aménagement permet néanmoins de ralentir le flux de circulation.
- **Suite envisagée :** l'écluse sera retirée et remplacée par une écluse intégrant un coussin central, sur le modèle de la rue du Médoc.

Route de Tarbes / Labitrie

- **Décision :** l'aménagement tactique proposé par 2p2r a été accepté.
- Le feu tricolore sera conservé.

1.3. REV8 – Rue du Petit Train

- La dernière tranche des travaux a été validée.
- Le marquage de l'ensemble des intersections de la rue du petit train avec les rues perpendiculaires reste à traiter.
- Le rationnel de la priorisation de ces travaux par TM par rapport à d'autres sections du REV8 plus probématiques est inconnu. La mairie a demandé des précisions à ce sujet.
- Questions à clarifier :
 - s'agit-il d'une remise aux normes ?
 - s'agit-il d'une mise en conformité de la couleur du marquage de la piste cyclable ?

1.4. Réfection du chemin de Larramet

- Les travaux sont en cours au niveau de la pharmacie.
- Des coussins seront installés afin de sécuriser un passage piéton.

1.5. Voie verte du chemin du Chandelier

- Le budget de l'enveloppe locale a été divisé par deux.
- Le projet est actuellement en pause.
- **Point à arbitrer :** définir la priorité du projet par rapport aux aménagements du centre-ville et de Montjoie.

1.6. Voie verte du Touch

- Une réunion avec la mairie devra être organisée lorsque le projet du grand parc du Touch sera lancé.

1.7. Aménagements M50 – Rue du Manoir

- Des potelets sont présents sur le site, mais leur fonction et leur justification restent à éclaircir.
- Il convient de documenter les situations dans lesquelles des potelets gênent les déplacements sur des aménagements récents.



2. Stationnement vélo

2.1. Installation d’arceaux

Aucune avancée à ce stade. Le lancement des projets est reporté après les prochaines élections.

Sites évoqués :

- Le Phare
- La médiathèque

Action : repartager avec la mairie les plans et besoins en arceaux issus du baromètre de la FUB (si possible via le site internet 2p2R pour avoir un lien stable et public)

Contact : Maxime Clément → Voir planche 16 et 17 de la présentation Synthese barometre FUB et EMC2

3. Sécurité et continuité des itinéraires cyclables

3.1. Traversées vélo au niveau de l’école Mirabeau

Potelets et largeur de la piste cyclable

- La réponse apportée concernant les potelets indique que la prévention du stationnement gênant est considérée comme prioritaire par rapport à la largeur de la piste cyclable.
- Cette réponse soulève des incompréhensions potentielles.

Action : constituer un mini-dossier illustré avec des photos afin d'étayer les difficultés rencontrées.

Contact pour les photos : Arnaud Jourdan, qui les transmettra rapidement.

Panneau de limitation à 30 km/h

- Le panneau sera déplacé.

Réduction de l'oreille dans l'angle du giratoire

- **Réponse de TM :** la réduction n'est pas possible en raison des contraintes liées au passage des poids lourds.

3.2. Accès vélo au collège Léonard-de-Vinci

- La mairie demande un retour de 2p2r sur ce sujet.

Action : préparer et transmettre une réponse à la mairie.

3.3. Pavés de séparation entre cyclistes et piétons

- Les pavés de séparation sont souvent décollés.
- Leur utilité doit néanmoins être prise en compte, notamment pour les personnes malvoyantes / avec canne.
- La recommandation de 2p2r est un aménagement type Lincoln à 3 niveaux de hauteur : chaussée au plus bas, piste cyclable intermédiaire et trottoir piéton surélevé par rapport à la piste. Cette différence de niveau rend plus naturel le respect des cheminements de chaque mode

Point à examiner : trouver un équilibre entre la sécurité des cheminements et la durabilité des aménagements.

4. Budget et stratégie des aménagements

2p2r souhaite obtenir davantage de visibilité sur les décisions, les arbitrages et la stratégie globale de TM concernant les aménagements cyclables.

Enveloppes budgétaires évoquées

- **Enveloppes locales :** réduction de moitié prévue en 2027, notamment pour des projets comme le chemin du Chandelier.
- **Enveloppe globale de TM :** 30 M€.

Demande de 2p2r : mieux comprendre les critères de priorisation des projets et les arbitrages entre les différentes enveloppes.

6. Synthèse des actions à suivre

Action	Responsable / interlocuteur	Échéance / statut
Organiser une réunion spécifique sur la rue du Touch	À définir avec la mairie	Après les élections, en décembre ou janvier
Remplacer l’écluse du chemin du Grillou par un dispositif avec coussin central	À confirmer avec la mairie / TM	À préciser
Clarifier les critères de priorisation des travaux de la REV8	Mairie / TM	En attente de précisions
Arbitrer la priorité de la voie verte du Chandelier	Mairie / TM	Projet en pause
Transmettre des photos pour documenter les difficultés aux abords de l’école Mirabeau	Arnaud Jourdan	Rapidement
Préparer un retour sur l’accès vélo au collège Léonard-de-Vinci	2p2r	À faire
Organiser une réunion sur la voie verte du Touch	Mairie / 2p2r	Au lancement du projet de grand parc
Clarifier la stratégie et les critères de priorisation des aménagements	Mairie / TM	À discuter